

S'engager dans des recherches (mémoire)

PEM4003-TJDN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Master en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé - Namur**

Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 20		VOLUME HORAIRE 240 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Malonne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Catherine MATHELIN	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Catherine MATHELIN Stéphanie PORIAU

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Master en enseignement section 3 : Éducation physique et Éducation à la santé	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette unité d'enseignement permet de réinvestir les contenus et les démarches abordés au cours de la formation. Elle offre également l'opportunité de problématiser des situations vécues en stage, des expériences de formation ou encore des faits d'actualité en lien avec le domaine de l'éducation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- 1.Élaborer et formaliser une recherche scientifique au départ d'une problématique ciblée.
2. Mobiliser de manière critique des cadres théoriques et empiriques.
3. Mobiliser les codes et les normes de - l'écrit scientifique - la présentation et communication orale scientifique.
4. Mobiliser et référencer des sources pertinentes dans un travail académique. Respecter les normes de citation.
5. Relier et mettre en perspective son travail de recherche avec son projet professionnel.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir faire et savoir être pour atteindre les acquis d'apprentissage spécifiques.

CONTENU

Les différents séminaires d'accompagnement porteront notamment sur :

- l'élaboration de la question de recherche
- l'ancrage dans la littérature scientifique

- la problématisation
- les méthodologies de recueil de données et leur analyse
- la formation à l'écrit scientifique et à la communication orale
-

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et support de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APEM4003-O4SE1 — S'engager dans des recherches (mémoire)	Pour chaque séminaire organisé par thématique : · les supports de cours obligatoires (powerpoints, fiches-outils, synthèses...) se trouvent sur Moodle. · la bibliographie (références conseillées) est fournie par les enseignant·es encadrant le séminaire et est disponible sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APEM4003-O4SE1 — S'engager dans des recherches (mémoire)	120 h	Français	En référence à la note du Collège de direction du pédagogique du 26.03.26, le français constitue la langue l'enseignement de l'unité d'enseignement « Mémoire » en Master 1, organisée conjointement avec l'UNamur. Dès lors, les travaux demandés aux étudiants sont, par principe, rédigés en français. Toutefois, les étudiants qui le souhaitent peuvent solliciter une dérogation leur permettant de rédiger leur mémoire en anglais. Cette demande doit impérativement émaner de l'étudiant lui-même. L'octroi d'une telle dérogation n'entraînera aucune adaptation du travail attendu ni des modalités ou critères d'évaluation. Par exception, pour les étudiants de la section S3 Langues germaniques, les documents directement liés à la conception et à la mise en œuvre d'apprentissages dans la langue cible devront être rédigés dans celle-ci, à savoir le néerlandais ou l'anglais.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APEM4003-O4SE1 — S'engager dans des recherches (mémoire)	Chaque trio d'accompagnateurs présentera en début d'année académique son dispositif d'encadrement. Cette présentation précisera notamment le scénario pédagogique retenu, les modalités d'accompagnement proposées, la planification des séminaires ainsi que les attentes formulées à l'égard des étudiants dans le cadre de ce dispositif.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE est cogérée par les deux partenaires avec un dispositif d'accompagnement et d'évaluation construit en commun poursuivant les mêmes acquis d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation du mémoire, quelle que soit la thématique choisie, repose sur les critères et la grille d'évaluation définis dans le Vade-mecum du mémoire

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation du mémoire porte sur :

- une production écrite finalisée dont le dépôt conditionne l'accès à la défense orale.?
- une présentation orale, permettant à l'étudiant ou au binôme de défendre son travail dans le cadre d'une démarche de nature argumentative devant un jury.

La même grille d'évaluation est utilisée pour la production écrite et la défense orale, que le mémoire soit réalisé en binôme ou individuellement. La grille vous est fournie dans le vademecum.

La **pondération** de l'évaluation est répartie comme suit :?

•€€€€€€€€ partie écrite : **50 %**?

•€€€€€€€€ partie orale : **50 %**?

Lorsque les étudiants réalisent leur mémoire en binôme, le jury garde la possibilité, lors de la défense orale, de différencier les notes de la partie orale des deux membres du binôme.

Le jury du mémoire se compose du/de la maitre assistant.e d'Hénallux et du/de la professeur.e de l'UNamur. L'assistant.e membre de l'équipe d'accompagnement peut assister à la défense mais ne participe pas à l'évaluation du mémoire.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

L'évaluation du mémoire, pour tous les séminaires, correspond strictement aux critères d'évaluation et à la grille d'évaluation du Vademecum mémoire.

L'évaluation du mémoire porte sur :

- une production écrite finalisée dont le dépôt conditionne l'accès à la défense orale.?
- une présentation orale, permettant à l'étudiant ou au binôme de défendre son travail dans le cadre d'une démarche de nature argumentative devant un jury.

La même grille d'évaluation est utilisée pour la production écrite et la défense orale, que le mémoire soit réalisé en binôme ou individuellement. La grille vous est fournie dans le vademecum.

La **pondération** de l'évaluation est répartie comme suit :?

- partie écrite : **50 %**?
- partie orale : **50 %**?

Lorsque les étudiants réalisent leur mémoire en binôme, le jury garde la possibilité, lors de la défense orale, de différencier les notes de la partie orale des deux membres du binôme.

Le jury du mémoire se compose du/de la maître assistant.e d'Hénallux et du/de la professeur.e de l'UNamur. L'assistant.e membre de l'équipe d'accompagnement peut assister à la défense mais ne participe pas à l'évaluation du mémoire.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.